



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES VOSGES
ARRONDISSEMENT DE NEUFCHÂTEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
21 février 2025

Séance du 27 février 2025

Ont assisté à la séance : M. Franck PERRY, Maire, Président, M. Patrick FLOQUET, Mme Nicole CHARRON, Mme Sylvie VINCENT, M. Daniel GORNET, Mme Isabelle BOISSEL, M. Christian GRÉGOIRE, Mme Fabienne PICARD, M. Valentin VASSALLO, Mme Marie-Thérèse TOMASINI, M. André HAUTCHAMP, Mmes Denise MAIRE, Véronique GROSSIER, MM. Francis MARQUIS, Thierry LEDZINSKI, Mmes Ghislaine COSSIN, Nadine BAILLY, MM. Olivier SIMONIN, Joël GROSJEAN, Mme Dominique ALBOUSSIÈRE, MM. Bernard NOVIANT, Didier FORQUIGNON, Mme Marie-Laurence ZEIL

Excusé : M. Jean-Rémi LASSAUSSE

Excusés ayant donné procuration : M. Jacky CANEPA à M. Patrick FLOQUET, M. Jean-Jacques GAULTIER à M. Franck PERRY, Mme Maryse RATTIER à M. Christian GRÉGOIRE, M. Éric LAMONTRE à Mme Véronique GROSSIER

Secrétaire de séance : M. Daniel GORNET

N° : 01

Issus de la loi n°2015-991 du 7 aout 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRÉ), les articles L.2312-1 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) prévoient la présentation d'un rapport sur les orientations budgétaires dans les deux mois qui précèdent l'examen et le vote du budget primitif.

Le rapport d'orientation budgétaire est une étape importante et obligatoire dans le cycle budgétaire annuel des collectivités locales.

Ce rapport a pour vocation de présenter les grandes lignes de la politique budgétaire en précisant :

- ✓ les orientations budgétaires portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement et en investissement,
- ✓ les engagements pluriannuels en matière de programmation d'investissement ou d'autorisations de programme,
- ✓ les informations et les perspectives de structure et de gestion de l'encours de la dette,
- ✓ l'évolution prévisionnelle des niveaux d'épargnes et d'endettement.

Afin d'introduire et de nourrir ce débat, le document joint en annexe a été examiné en commission des finances le 20 février 2025.

Le Conseil Municipal prend acte des orientations budgétaires pour l'année 2025.

Finances
Rapport
d'orientations
budgétaires
Exercice 2025

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Franck PERRY
2025.03.03 14:59:05 +0100
Ref:8258579-12395379-1-D
Signature numérique
Le Maire

Franck PERRY